



À PRÉSENT LES DÉTENUS SE FONT LIVRER PAR DRONE

Ce dimanche 27 mars 2022, dans l'après-midi, un drone a livré des colis illicites directement dans une des cours de promenade du Centre de Détention.

Suite aux informations recueillies, il apparaîtrait que l'engin n'a pas pu redécoller car endommagé lors de l'atterrissage. Le drone a été retrouvé brûlé dans les toilettes à l'intérieur de la cour.

Les fouilles des détenus lors des remontées de promenade n'ont pas été fructueuses.

En 2019, **FO Justice** alertait les autorités sur le nombre croissant de survols d'établissements pénitentiaires ou de livraisons de colis illicites grâce à de nouvelles technologies comme le **DRONE**.

FO Justice de Perpignan rappelle qu'il y a près d'un an, en avril 2021, un engin avait survolé le ciel pénitentiaire de la prison de Perpignan. À cette époque, nous avons eu de fortes suspicions que ce soit un vol de repérage afin de revenir plus tard livrer.

“Nous savons que des réseaux très bien structurés existent dans nos détentions”. “Ça rapporte énormément d'argent à certains. Les réseaux se développent et s'arment de technologies permettant une livraison à domicile sans jeu de mots”.

FO Justice ne peut que constater que les réseaux de délinquants s'équipent et, c'est seulement une fois la mise en application que l'Administration se met à réagir. En 2019, la prison catalane n'était pas encore visée par les drones mais **FO Justice** alertait les autorités que le phénomène était en route. Aujourd'hui, trois ans après, les drones sont en place et l'Administration est à la traîne !!!

